

Membre titulaire (1761-1782)

Ce frère cordelier dont on ne connaît ni le lieu, ni la date de sa naissance et de son décès était lorrain. Il s'intitulait lecteur jubilé, prédicateur du Roi, ancien provincial et premier Père de la province de France parisienne, ex-secrétaire définitif général de tout l'ordre de Saint-François, ancien commissaire général et Père de la province de Saint-Bonaventure, du grand couvent et collège général de Paris et commissaire provincial pour les custodies de Lorraine et Barrois. On sait qu'il avait été élu vicaire provincial à Nancy, en 1747, qu'il avait été en Espagne, à Murcie, en 1756, et qu'il avait présidé le chapitre général de Lons-le-Saulnier en mai 1759.

Quoi qu'il en soit, il était au couvent des Cordeliers de Nancy en 1761 et il avait déjà été proposé pour prendre place au sein de la Société royale où il était connu pour avoir enseigné « jusqu'à l'extrémité méridionale de notre Europe [...] dans les autres parties du monde [...], les empires les plus reculés ». Le 15 décembre 1761, on lut à l'Académie une lettre de Solignac portant que le roi Stanislas donnait son agrément pour l'entrée à l'académie du Père Boule, cordelier, qui prêchait alors à Lunéville. Ce dernier était docteur en Sorbonne et membre de l'académie de Villefranche mais certains membres de la Compagnie pensaient qu'il fallait d'abord recevoir le Père Husson. Le 18 décembre, le roi ayant confirmé sa volonté de recevoir le Père Boule, et « malgré la répugnance de recevoir des moines pour académiciens et ne pouvant refuser le Père Boule, on [admit] en même temps le Père Husson, lorrain, définitif général des Cordeliers ». Reçu le 7 janvier 1762, le Père Husson prononça son discours de réception en faisant l'éloge du zèle, impétuosité de l'âme, feu dans l'action, qui éclaire les ténèbres de l'esprit. Zèle de la nation pour les sciences et pour les arts, zèle patriotique pour les lois, zèle pour le service de la patrie, « voilà jusqu'ou porte le zèle, voilà sa nature, ses qualités, ses effets. Les sciences qui éclairent la patrie, les lois qui la gouvernent, les armes qui la défendent, c'est le zèle qui les anime ». Le Père Husson fut l'objet de critiques et, dans son journal, le 19 janvier 1762, Durival note : « depuis quelques jours une épigramme court contre notre académie » :

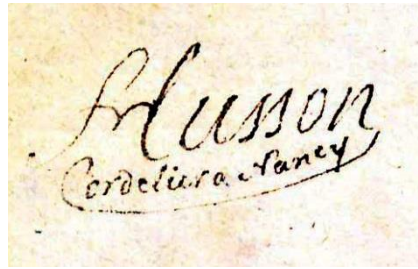
« Il va périr ce corps d'élite.
Husson le franciscain,
Le goupillon en main,
Va lui donner de l'Eau bénite. »

En 1763, fut imprimé chez Antoine à Nancy *La parfaite oraison ou la vraie manière de méditer et de prier avec fruit*, dédié à Madame Claire-Élisabeth de Choiseul, abbesse de l'abbaye royale de Sainte Glossinde de Metz : « Que je serois heureux, Madame, si je pouvois rendre la piété aussi aimable dans mon livre, qu'elle l'est dans votre cœur, dans vos paroles, dans vos actions ! ». En vertu de son « zèle patriotique », le Père Husson prononça encore, à la séance du 20 octobre 1765 de l'Académie, un « Éloge historique de Callot » qu'il fit imprimer à Bruxelles en 1766 sous le titre *Éloge historique de Callot, noble lorrain, célèbre graveur*, dédié au prince Charles-Alexandre de Lorraine par ces mots : « Cet ouvrage plus pénible par les recherches qu'il ne peut être glorieux pour le succès, je ne l'ai entrepris que pour rendre hommage à un grand prince qui régna toujours sur les cœurs lorrains ».

En 1771, il reçut le grade de docteur en théologie de l'Université de Nancy. Franciscain de l'observance, il mena la même année les pourparlers à Rome qui aboutirent à la fusion des Observants de France avec les Conventuels et il devint premier ministre de la nouvelle Province des Cordeliers de Lorraine en 1772.

Le Père Husson fut assidu aux assemblées de l'Académie où on note sa présence jusqu'au 19 mars 1782. Il serait mort après 1788. Il possédait « une petite bibliothèque personnelle dont les quelques titres connus s'éloignent considérablement de la théologie ou du droit canon, esquissant plutôt la figure du clerc lettré de la fin du XVIII^e siècle » (Fabienne

Henryot). On y trouvait notamment *Bolaeana ou bons mots de M. Boileau, avec les poésies de Sanlecque*, (Amsterdam 1742), sur lequel figurait son ex-libris manuscrit. [Alain Petiot]



Ex-libris manuscrit du RP Husson
Nancy, bibliothèque Stanislas, 301 857

Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. III, f° 391, 428-434, 436, vol. IV, f° 70, 121-134 ; Journal de DURIVAL l'aîné, Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 863¹⁻¹⁴, (15 et 18 décembre 1761, 7 janvier 1762, 19 janvier 1762) ; Fabienne HENRYOT, *Livres et lecteurs dans les couvents mendiants, Lorraine, XVI^e-XVIII^e siècles*, Genève, Droz, 2013, 491-493 ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), vol. 1, f° 57 v° ; Christian PFISTER, « Histoire de l'ancienne université de Nancy (1768-1793) », *Annales de l'Est*, vol. 18 (1904), p. 190 ; R.P. Clément SCHMITT, « Figures franciscaines en Lorraine », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz* (1993), p. 123-139 (128).